



Projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies du km 84 au km 227

214

Projets d'amélioration de la route 175
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK

DA19a

6211-06-042

PRÉSENTATION DE DONALD MARTEL

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Habitat du poisson - Terres humides - Avifaune

Avril 2005

Habitat du poisson

Estimation des pertes d'habitats :
5 à 6 ha dont 4 % d'aire de fraie

- 313 ponts et ponceaux dont plus de 100 cours d'eau (habitats du poisson)
- 23 lacs à proximité des travaux et 4 directement touchés par le tracé
- Principales espèces touchées :
 - ▶ Omble de fontaine (truite mouchetée)
 - ▶ Touladi (truite grise)
 - ▶ Éperlan-arc-en-ciel



Concept de programme de compensation de l'habitat du poisson

- Volet 1 :** Minimiser les pertes d'habitats lors de la phase de **conception** du projet (élaboration des tracés).
- Volet 2 :** Prévoir des mesures d'atténuation lors de la phase de préparation des **plans et devis** afin d'appliquer le principe d'autocompensation (type de ponts et ponceaux, montaison du poisson et aménagements d'habitats dans les cours d'eau et dans les lacs impactés).
- Volet 3 :** Éviter tout accident de chantier pouvant causer des pertes d'habitats du poisson lors de la phase des travaux de **construction** de la route et des ponts par une bonne surveillance de chantier.

Loi sur les pêches cours d'eau (habitat du poisson)

Prescrire, aux plans et devis, des critères :

- de construction (enfouissement) et d'aménagement (extrémités) des ponts et ponceaux
- d'aménagement du substrat du lit des cours d'eau
- de restauration des bandes riveraines des cours d'eau et des lacs

Oui

Non

Non

Habitat du poisson

Aménagement
des cours d'eau





Libre passage du poisson



Libre passage du poisson



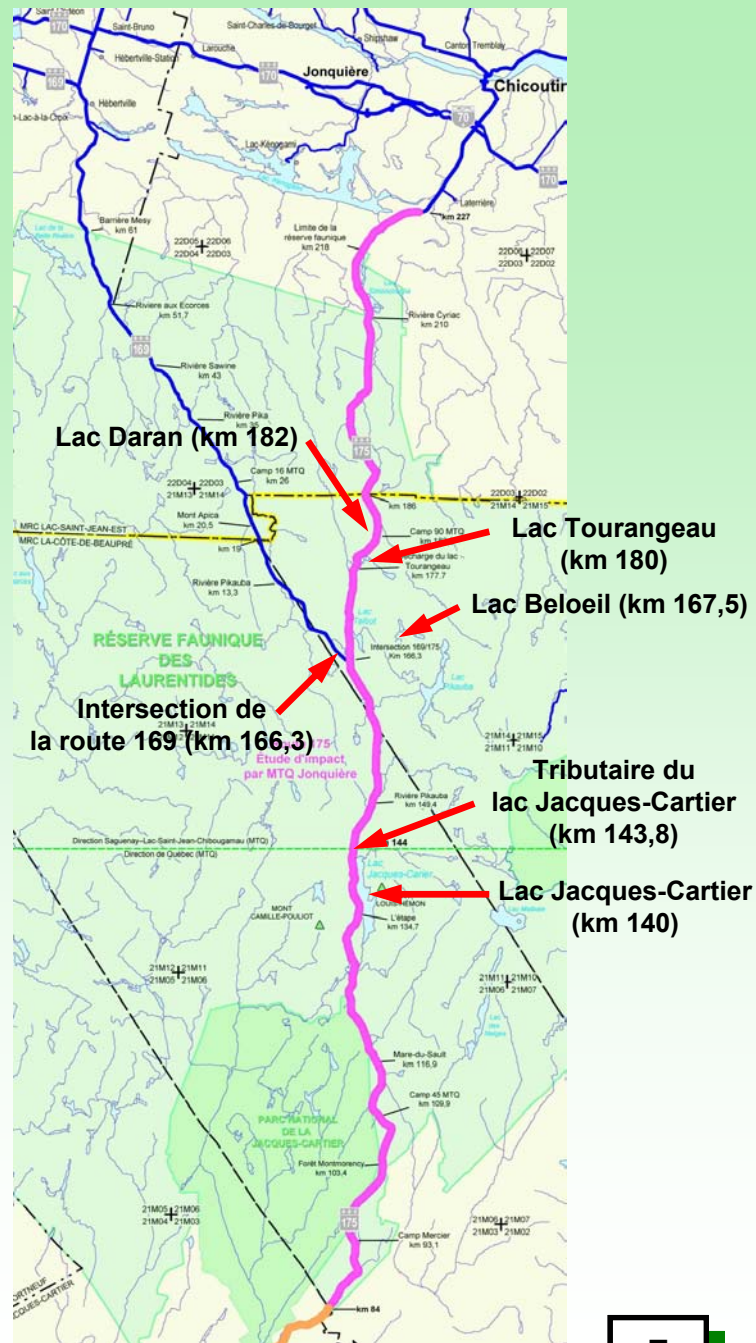
Habitat du poisson

Volet 4 (1^{ère} partie) - Compensation

- ▶ Aménagements fauniques hors de l'emprise dans l'émissaire du lac Daran vers le lac Tourangeau sur une longueur de 2,12 kilomètres et une superficie de 11 486 mètres carrés (projet autorisé et travaux en cours 2004-2005).
- ▶ Aménagements pour le Touladi au lac Jacques-Cartier.

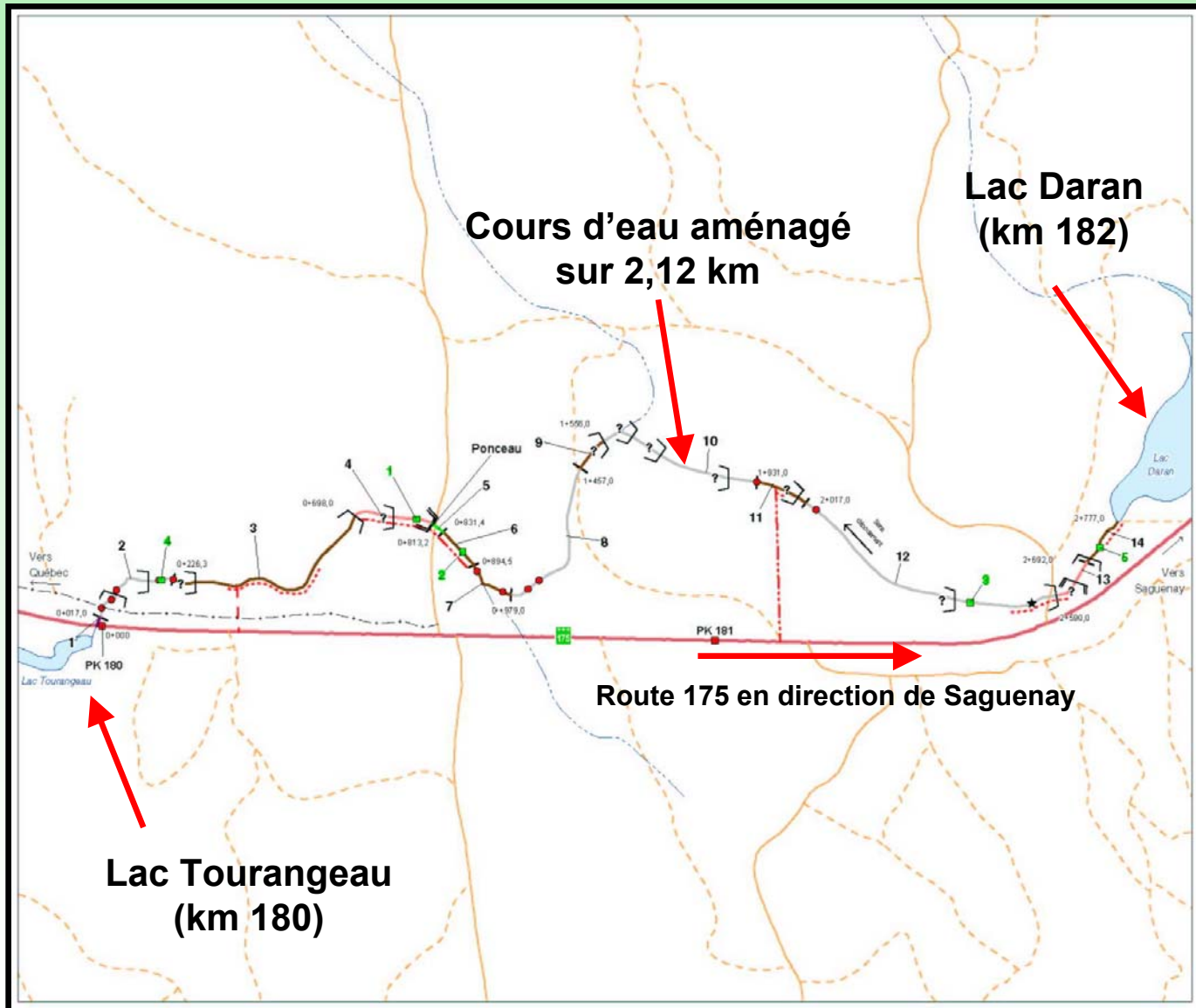
Volet 4 (2^e partie) - Concept complémentaire

- ▶ Aménagements fauniques hors de l'emprise au lac Beloeil. Construction d'une digue de pierre d'environ 2 m de hauteur pour rehausser le lac et créer un gain d'habitats d'environ 15 ha (application du principe de précaution et ratio de compensation inconnu à ce jour) et frayères (omble de fontaine).
- ▶ Aménagements pour l'éperlan-arc-en-ciel dans le tributaire du lac Jacques-Cartier.



Habitat du poisson

Travaux au lac Daran en 2004



Habitat du poisson

Travaux au lac Daran en 2004



Nettoyage du
cours d'eau



Reprofilage
du cours d'eau (2004)

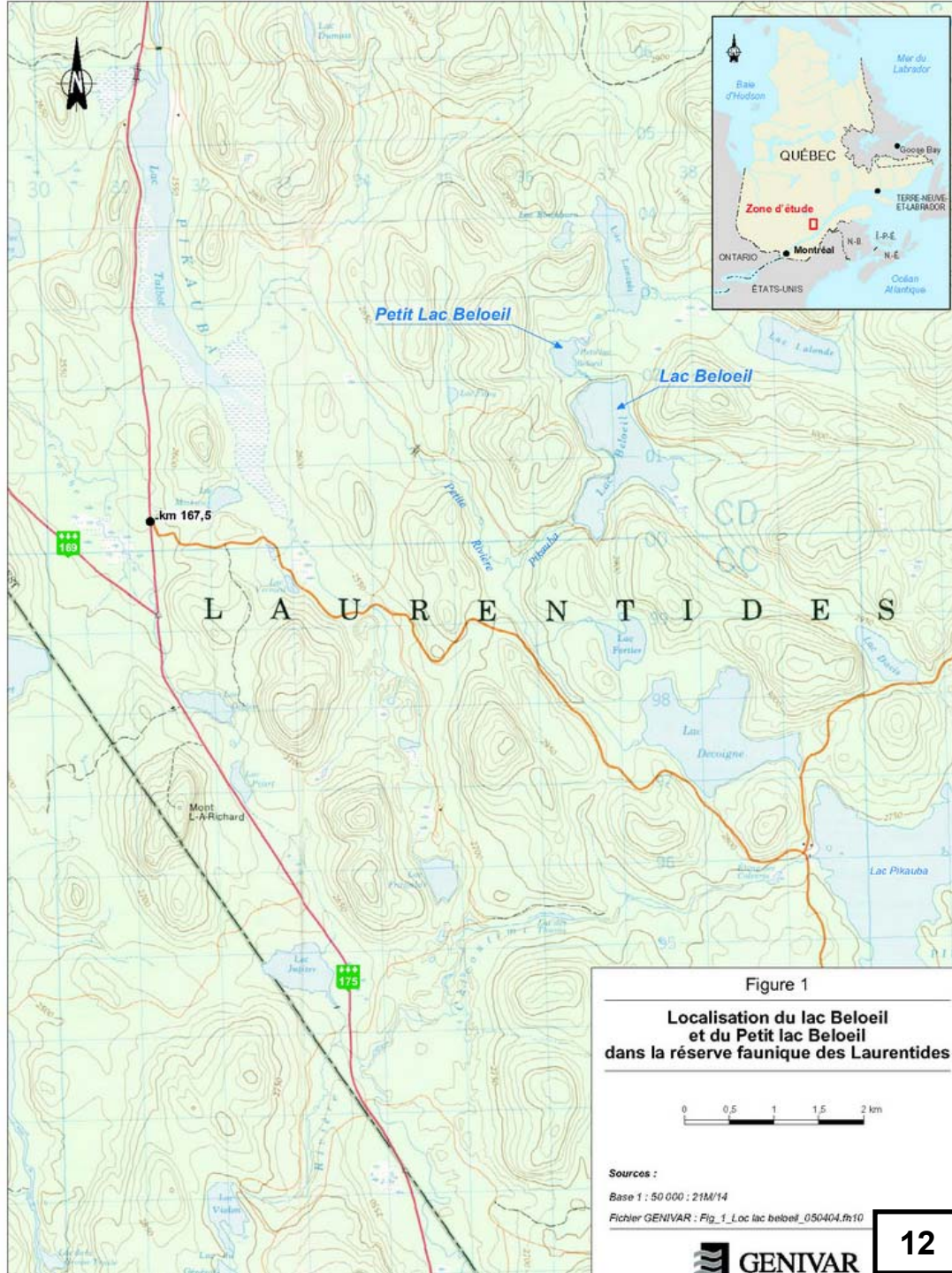
Protection des berges
par empierrement (2005)



Transport de gravier en 2004
pour aménagement de frayères
pour l'omble de fontaine en 2005

Habitat du poisson

Localisation du lac Beloeil



Habitat du poisson

Projet du lac Beloeil



Limite du niveau d'eau avant rupture
(828 m – 170 ha incluant le petit lac Beloeil)

Élévation 822 m
63,5 ha

Projet de digue
en pierre (822 m)

Limite du
niveau d'eau actuel
(820 m – 48 ha)

Lac Beloeil

Émissaire Beloeil

Barrage emporté en 1985

Visite du lac en 2004



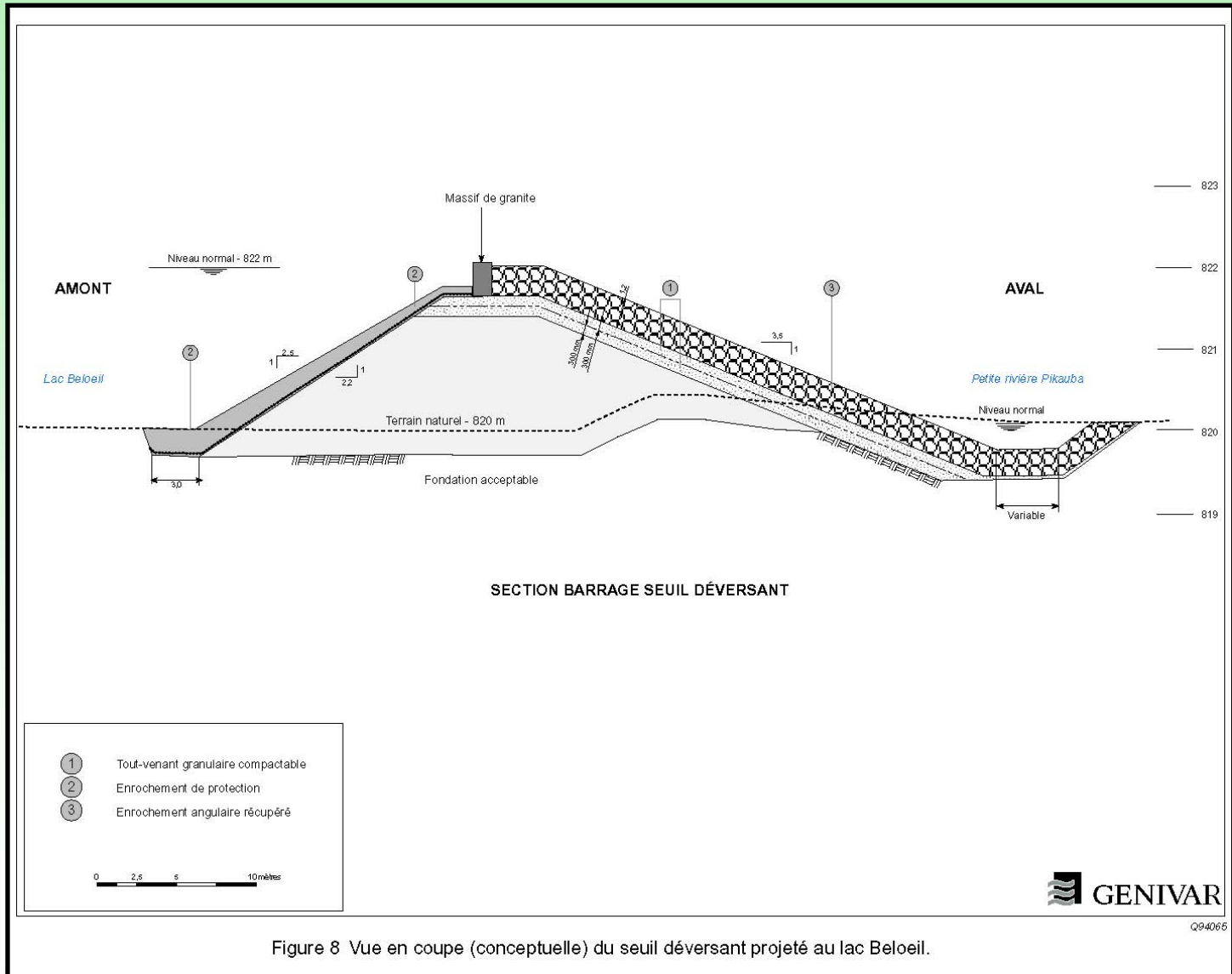




Vestiges du barrage
(4 m de hauteur)







Habitat du poisson



Réserve de compensation

Programme de compensation du lac Daran (2004-2005)

En vertu de la Loi sur les pêches, 3 943 m² ont été reconnus comme habitats de remplacement.

- De cette superficie, 709 m² ont été utilisés pour les travaux de construction d'une chaussée de la route 175 dans le secteur du lac des Uries (2003-2004 – km 190) et dans le secteur de la rivière Pikauba (2004-2005 – km 149).
- Donc 3 234 m² constituent une réserve de compensation pour le projet de la route 175 à 4 voies du km 84 au km 227.

Programme de compensation du lac Beloeil

- Le MTQ demande que l'excédent (s'il y a lieu) de la superficie d'habitats utilisée pour le projet de la route 175 à 4 voies soit reconnu comme réserve de compensation pour de futurs travaux sur les route 169, 175 et 381 par les directions de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau.

Terres humides et avifaune



Perte totale de 43 ha de terres humides par la construction de la route

(pas de perte de fonctionnalité et aucune destruction complète)

- Tourbières ombrotrophe (bog) = 37 %
 - surface alimentée par les précipitations, milieu pauvre
- Tourbière minérotrophe (fen) = 1 %
 - alimentée par les eaux de surface ou souterraine, milieu plus riche
- Marécage = 44 %
 - milieu humide dominé par une végétation ligneuse
- Marais = 15 %
 - milieu humide dominé par une végétation herbacée et offrant plus de potentiel pour la sauvagine que les marécages
- Herbier (eau peu profonde) = 3 %

Mesures d'atténuation et de compensation

- **Projet de compensation du lac Beloeil**
 - Baie endiguée = 2 ha
 - Zones d'eau peu profondes = 2,5 ha
 - Zones humides en bande riveraine = 5 à 10 ha
 - Travaux de plantation (herbiers et arbres)
- **Près de la route 175, gain en superficie lors de la restauration des corridors abandonnés et des travaux en milieu lacustre**

(quantité à déterminer à l'étape des plans et devis)

Terres humides et avifaune

Projet du lac Beloeil



Projet de digue
en pierre (822 m)

Zones d'eau peu
profonde projetées

Lac Beloeil

Baie endiguée projetée

Barrage emporté en 1985

Émissaire Beloeil